
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ray-Pic et Usclades-et-Rieutord
La sécurité routière et la téléphonie mobile, deux priorités du Département

21 septembre 2018

Vendredi 21 septembre, Maurice Weiss, vice-président en charge des routes, des mobilités, du numérique et du soutien aux territoires, ainsi que Jérôme Dalverny et Bernadette Roche, conseillers départementaux du canton de Haute-Ardèche, ont visité le chantier de réhabilitation du pont du Ray-Pic à proximité de celui de l'installation des pylônes de téléphonie mobile à Usclades-et-Rieutord. Deux chantiers qui reflètent les politiques départementales en faveur de la sécurisation des routes et de la bonne couverture numérique du territoire.

Pont du Ray-Pic : une réhabilitation à 700 000€



Le Pont du Ray-Pic tient son nom de la cascade avoisinante. Avec un passage de 234 véhicules par jour en moyenne, l'ouvrage permet aux résidents et aux touristes de franchir la rivière de la Bourges.

Le Département a fait établir en 2013 un diagnostic précis et une vérification du pont, donnant lieu à un programme d'intervention pour sa restructuration complète, afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage et de maintenir un niveau optimal de service et de sécurité.

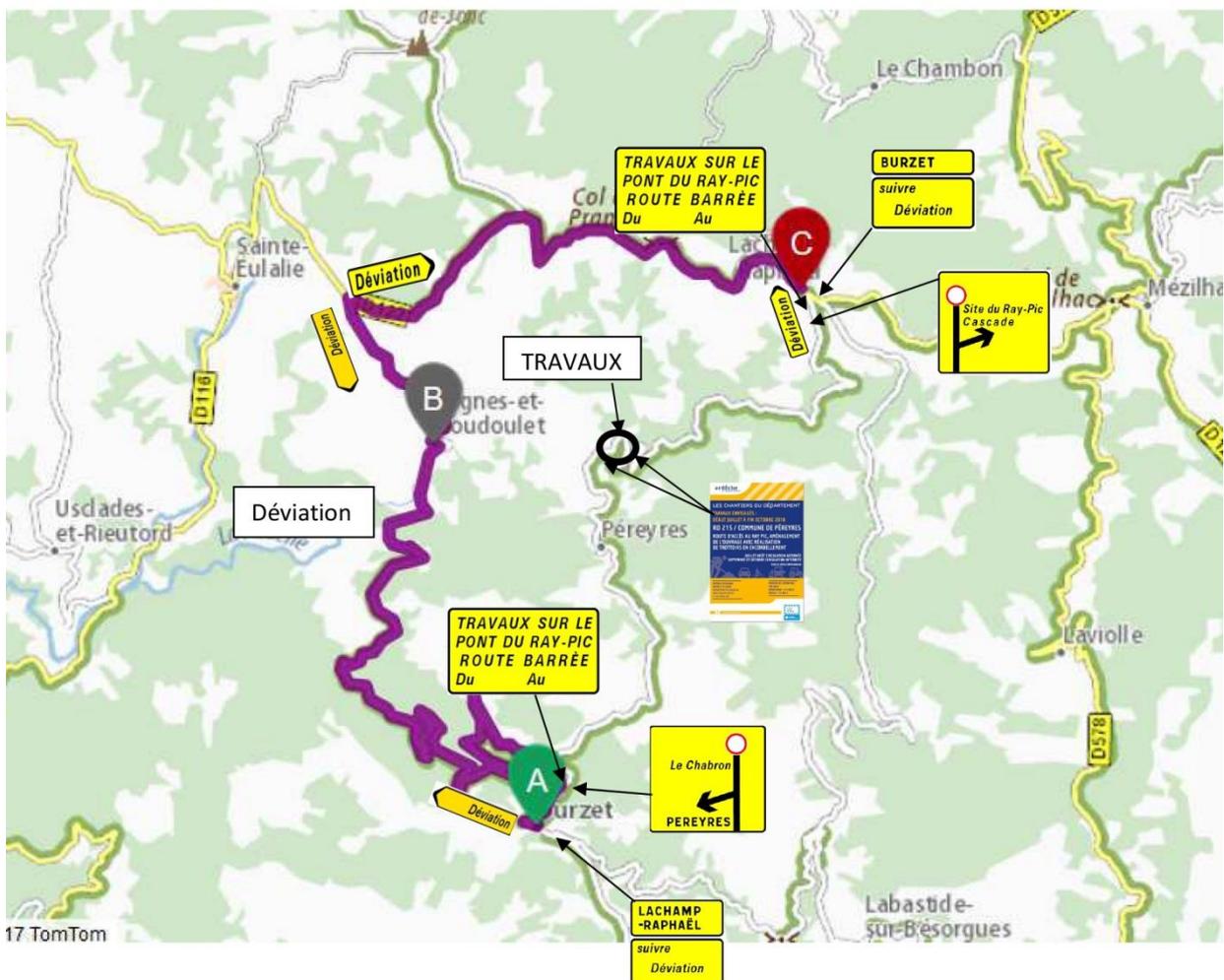
Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



La restructuration d'un pont entraîne forcément sa fermeture, *a minima* durant la période dite de superstructure : remplacement des encorbellements, étanchéité, voirie... Les enjeux économiques et touristiques locaux nécessitent quant à eux que le pont reste ouvert durant la période estivale. La direction des routes et des mobilités du Département a élaboré un planning de chantier conciliant ces deux impératifs. Ainsi, la première partie consistant au montage des échafaudages et à la réparation de la charpente en béton a pu se dérouler cet été, en installant une circulation par alternat. Les travaux plus importants de superstructure ont attendu la rentrée, et l'installation d'une déviation routière jusqu'en octobre.

RD 215 Travaux sur le pont du Ray Pic

Itinéraire de déviation



Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
 BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
 fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

Le chantier a été pensé en fonction de son environnement. En effet, une protection intégrale sur l'échafaudage a été installée, de manière à rejeter un minimum de poussière dans la nature.

Par ailleurs, le tirant d'air très important sous l'ouvrage (environ 30m) et les échafaudages sont tout à fait adaptés au chantier, laissant donc toute sa place à la rivière.



Ensemble des travaux du pont du Ray-Pic :

- Reconstitution des encorbellements,
- Remplacement des garde-corps,
- Renforcement des longerons,
- Création de sommiers d'appuis en béton au niveau des têtes de culées et mise en œuvre d'appareils d'appui de type néoprène fretté,
- Réparation de la charpente en béton armé,
- Dégarnissage des surépaisseurs de chaussée,
- Réfection de l'étanchéité, y compris de trottoirs, avec création d'exutoires,
- Reprise des joints de chaussées,
- Réparation des abouts des tabliers et renforcement local éventuel au droit des nouveaux appuis.



Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

Montagne ardéchoise : d'autres routes en travaux

D'autres travaux sont en cours sur la montagne ardéchoise : des travaux de réfection des routes, mais aussi de réhabilitation voire de...suppression de ponts !

Sur le trajet entre Privas et la montagne ardéchoise, trois sections de travaux présents sur la RD 122 ont été réalisées (Granges Madame/Sarrasset, rochers d'Ecorche-chèvres et Mézilhac Lachamp et réfection de la traversée de Lachamp en enrobés).

Les travaux de réhabilitation du pont du L'Arbonnet sur la RD 578 (distants de 400 m du carrefour 578/122 dit du col) sont en cours.

Il s'agit de restructurer ici aussi le pont afin de répondre à une stabilisation et à un élargissement de l'ouvrage. Le chantier, dont la première phase a eu lieu en septembre 2017, s'achèvera à la fin du mois, offrant aux usagers un pont presque deux fois plus large que l'original (9,90m au lieu de 5,50m)

Enfin, la montagne héberge un chantier "particulier" : la suppression du pont de Rousseyres, entre le col de la Chavade et la Chavade-Bel Air sur la RD 239, afin de faciliter le transport des éoliennes.

En effet, jusqu'ici un sur-pont était installé par la société Boralex, propriétaire du parc éolien à chaque passage de convois lourds transportant le matériel nécessaire à l'entretien des machines. Or, en 2019, le parc entier, soit 12 éoliennes, sera renouvelé.

Au vu des contraintes d'organisation, de gêne pour les usagers, du coût de mise en œuvre du sur-pont, le Département et la société Boralex ont convenu de la réalisation de travaux, sans contrainte pour l'exploitant et pour les usagers. Le choix technique s'est porté sur le démontage l'ouvrage actuel et de le remplacement par des buses et remblais, et un adoucissement de la courbe.

Une convention a été signée entre le Département et la société Boralex. Le coût des travaux, estimé à 117 000€, est financé à 19% (22 000€) par le Département.

Installation des pylônes de téléphonie mobile à Usclades-et-Rieutord : suite de l'aménagement mobile du territoire ardéchois

Depuis 2003, date à laquelle le Département a choisi de prendre la maîtrise d'ouvrage du programme national de résorption des zones blanches de téléphonie mobile 2G, la collectivité départementale joue un rôle déterminant pour l'accès aux technologies numériques en Ardèche.

La stratégie départementale s'appuie sur le plan national en faveur de la téléphonie mobile (2016) qui vise à améliorer la couverture mobile dans les territoires. Cette stratégie nationale se décline en plusieurs axes, et notamment au travers du programme « centre bourgs » qui concerne en Ardèche les communes de Bidon, Vernon, Chandolas, Usclades et Rieutord, Lentillières et Thorenc et se traduit par l'installation et l'activation de pylônes en Ardèche.

Cette décision coordonnée entre le Département et le SDEA (syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche) reposait sur la volonté du Département de poursuivre son engagement auprès des territoires pour améliorer la couverture en téléphonie mobile au vu des nouveaux usages portés par la technologie mobile.

Sur ce programme, le soutien de l'Etat, via la caisse des dépôts et consignations, permet de couvrir 100% des coûts de construction du pylône (étude, massif, pylône) dans la limite de 100K€ (130K€ en zone de montagne) par site et de 80% de subvention sur l'opération totale.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



Le SDE07 participe globalement au programme : il s'est engagé à prendre en charge 75% des coûts de raccordement électrique lorsque nécessaire.

De son côté, le SDEA, grâce au soutien du Département, supporte les coûts de viabilisation (chemin d'accès, terrassement préparatoire, raccordement électrique, clôture...).

La commune ou la communauté de communes supporte la mise à disposition du foncier.

Sur le chantier d'Usclades-et-Rieutord, l'implantation de l'antenne se fait sur un terrain appartenant au Département qui accueillait jusqu'à présent un pylône de télévision désaffecté et inadapté aux besoins des opérateurs de téléphonie mobile.

Le chantier se déroulera en deux phases. Septembre 2018 connaîtra le terrassement, les fondations et la clôture du terrain, quand octobre verra l'assemblage et le levage du pylône.

Ce chantier représente un investissement de 63 130€, avec une participation du Département de 17 075€ , soit 27%.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr